

## Administrateur Ad Hoc

L'association AVIMEJ recherche, dans le cadre de sa mission d'aide aux victimes d'infractions pénales, une personne pouvant intervenir occasionnellement en qualité d'administrateur ad hoc :

**Les missions** : accompagner et représenter dans la cadre de procédures judiciaires des mineurs victimes d'infractions pénales (l'administration ad hoc intervient dans les cas où les parents du mineur sont dans l'incapacité de défendre les intérêts de leur enfant ou lorsqu'ils sont eux-mêmes auteurs de l'agression).

**Le profil** : une connaissance de la procédure judiciaire est souhaitable, ainsi que des qualités humaines et un sens de l'écoute.

**Le statut** : collaborateur occasionnel du service public, indemnisé par l'association. Le temps dédié à l'association serait d'environ 5 à 7 jours par mois.

Contactez l'association au 01 75 78 80 17 ou sur [direction@avimej.org](mailto:direction@avimej.org)